



Sortie de 2<sup>ème</sup>  
réunion du 09 février

# N.A.O. 2022

## Des propositions inacceptables

IDEMIA FRANCE



===

### BONUS DU TOP MANAGEMENT

2,5 Millions €  
pour 6 dirigeants

===

La **direction** ne valorise pas ses **salariés**

===

### BUDGET NAO

1,3 Millions €  
pour 1 300 salariés

===

**EN CAS DE PAUSE :**  
pour une heure

Un salarié horaire de Vitré perd du salaire

Un cadre forfait jour n'a pas d'impact sur son salaire

Toujours plus d'efforts pour les salariés, les bénéfices pour le top management.

### (Budget estimé de 1,6% de la Masse Salariale)

Non cadre	A.G.	1,2 %	<b>Inflation</b> 2021 : 2,82 % 2022 : 3,00 % (Insee) Sur 2 ans : <b>5,82 %</b> === Nous citons la <b>direction</b> : « Refus A.G. pour les cadres, l'évolution de leur carrière est la principale source d'amélioration salariale »
	A.I. budget	1,2 %	
Plancher	0 €		
Cadre + bonus théorique < 100K€	A.I. budget	2,4 %	
Cadre + bonus théorique ≥ 100K€	0,0 %		

La **CFDT** estime ces propositions comme une régression sociale :

- Absence de plancher
- Pas d'A.G. pour les cadres avec un revenu < 49 363 € (1.2 PASS) soit 179 cadres exclus (54 Vitré, 35 Dijon et 90 Courbevoie/Pessac/sophia)
- Non prise en compte de l'inflation

Les résultats obtenus sont largement attribuables aux salariés qui ont participé à l'effort en faisant face à plusieurs contraintes supplémentaires et inédites : crise Covid, télétravail induit, crise des matières premières et réorganisations diverses.

## UNE PAUSE S'IMPOSE !

VITRE		T2 / PESSAC / SOPHIA	
Jeudi 10 février	Samedi 12 février	Mardi 15 février	Tous les vendredis à 16h on arrête le travail on se déconnecte !
05h00 à 06h00 11h00 à 12h00 16h00 à 17h00	17h00 à 19h00	11h00 à 12h00	Créez un Rdv Outlook : « <b>Déconnectons-nous à 16h !</b> »

Cadres et non-cadres, sites industriels et siège social

## Tous Solidaires !

La force de **notre action** dépend de **votre mobilisation**.



## Informations sur les autres mesures

Propositions	Réponses Direction
Rétroactivité des mesures au 1 <sup>er</sup> janvier 2022	OK
SMID à 1 750 €	
Revalorisation des Titres Repas à 9,50€	
Revalorisation des primes panier à 6,80€	
Revalorisation de la prime de départ retraite 300€/ancienneté	
Une ½ journée chômée/payée pour la rentrée des classes	OK pour les parents avec enfant jusqu'en 6 <sup>ème</sup> inclus (Vitré et T2/Pessac/Sophia)
Réévaluation de la prime médaille du travail	En réflexion
Réévaluation de la subvention à 3€ RIE (T2)	
Réévaluation de la majoration de nuit (25%)	
Mise en place de cotation des postes de travail pour tous les sites	
Journée chômée payée pour les travailleurs en RQTH (handicap)	A voir avec le groupe de travail handicap
place d'un Mise en PERCO / PERCOG (Plan Epargne Retraite)	Négociation à venir
Revalorisation prime auto/vélo à 400€	REFUSE
Remboursement des transports en communs à 75 %	
Augmentation des budgets des C.S.E.	
Gratuité des boissons chaudes pour tous les sites	
Mise en place d'une prime vacances pour les non-cadres	
Mise en place d'indicateur de performance sur les managers	
Plan d'accompagnement pour les salariés qui auront 0%	
Mise en place de titre repas pour les salariés en télétravail	
Journée offerte pour promouvoir l'action de bénévolat	
Déplafonnement de la prime d'ancienneté du salarié	
Revalorisation de la prime de cooptation à 2 000 €	
Versement vers chaque CSE de la différence entre la provision Intéressement et le montant réellement versé	
Mise en place d'un accord de télétravail	
Révision de l'accord de participation : Formule dérogatoire pour permettre la redistribution de la richesse pour tous	
Nomination, avec droit de vote au Conseil d'Administration, de représentants du personnel	



**Bénéfice en hausse**  
**Pouvoir d'achat en**  
**baisse !**

**Prochaine réunion : le 22 février 2022**